

le Fil

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

Actualités municipales

UNE NOUVELLE
EQUIPE D'ELUS
À VOTRE SERVICE

/ p 3-5

| JUILLET 2026 | # 29



SOMMAIRE

	Actu municipale	03
	Lien social	11
	Culture	13
	Actu des assos	15
	Infos pratiques	21
	Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire



Création / réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 850 exemplaires
sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Crédit photos page de couverture et pages 4-5 :
Matéo BACHELÉ

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

édit



Franck POQUIN,
Maire

C'ÉTAIT MIEUX DEMAIN

Chères Légéroises, chers Légérois,

Ce titre, volontairement décalé, dit pourtant quelque chose de juste : une commune avance quand elle sait tenir ensemble deux forces :

- La première vient d'hier : nos repères, nos paysages, nos habitudes, la mémoire des projets menés et des choix assumés, cette histoire partagée qui fait l'ADN de Saint-Léger-de-Linières.

- La seconde appelle demain : un monde qui change vite, des besoins qui évoluent, des contraintes plus fortes, et la nécessité d'anticiper plutôt que de subir.

Entre les deux, il ne s'agit pas de trancher, mais de tenir l'équilibre.

Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va : c'est la boussole de ce nouveau mandat.

Nous continuerons ce qui fonctionne, parce que la continuité est une forme de respect.

Nous ferons évoluer ce qui doit l'être, parce que la fidélité n'est pas l'immobilité. Moderniser, ce n'est pas effacer ; c'est adapter sans perdre l'esprit. Protéger, ce n'est pas figer ; c'est transmettre. Décider, c'est ne jamais oublier l'essentiel : derrière chaque dossier, il y a des vies, des familles, des attentes, des inquiétudes parfois.

Depuis l'élection, votre équipe municipale est déjà mobilisée. Nous sommes entrés dans l'action avec méthode : écouter, prioriser, travailler avec les services, construire des solutions réalistes et garder le cap. Les grands thèmes portés pendant la campagne deviennent notre feuille de route : une commune attentive au quotidien, responsable dans ses choix, ouverte au dialogue et tournée vers l'avenir avec lucidité. Nous voulons avancer avec sérieux, avec chaleur, avec rigueur, sans perdre la proximité, et surtout, faire en sorte que chacun se sente à sa place, entendu et respecté.

Alors oui, « c'était mieux demain » : lorsque l'on prépare l'avenir avec la sagesse du passé, et que l'on rend le futur désirable, ici, au plus près de votre vie quotidienne.

Ensemble, continuons d'écrire Saint-Léger-de-Linières en confiance.

MUNICIPALITÉ

Le nouveau conseil municipal au service de Saint-Léger-de-Linières

Les élections municipales qui ont eu lieu le 15 mars dernier ont permis de constituer le nouveau conseil municipal de Saint-Léger-de-Linières. La Liste « Vivre ensemble et agir pour tous » a été élue à 86,68% des votants. Le conseil municipal a été installé le vendredi 20 mars 2026. Il est composé de 29 membres.

Le conseil municipal est chargé de la gestion de la commune et adopte les délibérations.

Les séances de conseil municipal ont lieu généralement une fois par mois. Elles sont publiques et se déroulent en mairie de Saint-Léger-des-Bois. Tout habitant qui le souhaite peut y assister. Les dates sont annoncées sur le site internet et l'application IntraMuros.

En plus des conseils municipaux, les élus s'investissent selon leur appétence et compétence au sein des commissions « Vie de la Cité » et « Aménagement du territoire ». La commission « Vie de la cité » regroupe les thématiques du social, de la petite enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires, de la culture, de la vie associative, du numérique. La commission « Aménagement du territoire », quant à elle, traite des sujets de l'urbanisme, de la voirie, de la transition écologique, de la biodiversité, des transports, des mobilités, des bâtiments, des espaces verts et de la vie économique.

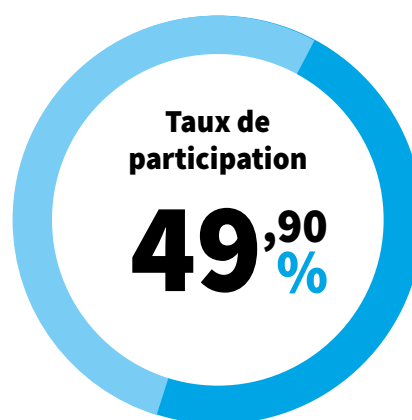
Ils se retrouvent également très régulièrement en groupe de travail thématique (exemples : préparation du forum des associations, organisation du repas des aînés, programmation de la réfection des voiries, rencontres avec les aménageurs-lotisseurs, etc...).

Enfin, les maires et adjoints se réunissent chaque semaine en comité de direction, en présence du directeur général des services et des agents municipaux selon les sujets abordés, afin de prendre les décisions du quotidien.

Notre équipe est d'ores-et-déjà à pied d'œuvre pour réaliser les projets du mandat, ceux annoncés dans notre programme électoral et ceux qui s'ajoutent inévitablement selon les événements, les actualités, les besoins et les imprévus.

Nombre d'électeurs inscrits
3 100

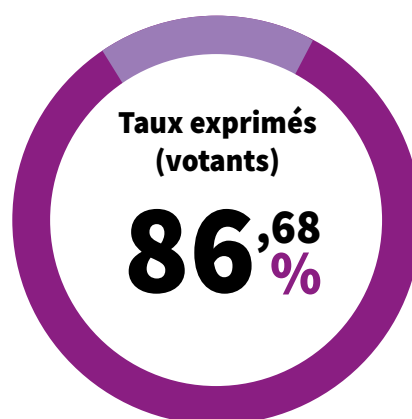
Nombre de votants
1 547



Votes exprimés
1 341

Bulletins nuls
71

Bulletins blancs
135



Une nouvelle équipe d'élus à votre service



Franck POQUIN

Maire

Président du CCAS,
vice-président d'Angers
Loire Métropole

Les maires délégués



**Marie-Noëlle
LEGENTIL**

**Maire déléguée de
Saint-Léger-des-Bois**

Adjointe ressources humaines
Coordinatrice commission
"Vie de la cité"



Roland MARION

**Maire déléguée de
Saint-Jean-de-Linières**

Adjoint transition écologique
Coordinateur commission
"Aménagement du territoire"



Pascale PATEAU

1^{ère} adjointe

Communication, événements
institutionnels



Brigitte JUBLAN

7^{ème} adjointe

Biodiversité, culture



Claude DELESTRE

8^{ème} adjoint

Affaires scolaires



Lydie NORMAND

Petite enfance, jeunesse



Yann LHUMEAU

Emploi, entreprises



Stéphanie GRÂCE

Associations

Les conseillers délégués



**Nathalie
BENAITEAU**



Pierrick CAPELLE



Laetitia PINIER



Fabien VIOLET



Fabienne DAVID

Les adjoints



Daniel PASDELOUP

2^{ème} adjoint
Sécurité, voirie



Marielle BARRÉ

3^{ème} adjointe
Logement, aînés



Bruno BESSONNEAU

4^{ème} adjoint
Urbanisme, bâtiments,
espaces verts



Laurence DUPUIS

5^{ème} adjointe
Affaires sociales



Pierre BEAUDOUIN

6^{ème} adjoint
Budget, finances, mobilités

Les conseillers municipaux



Julien TERRAS

Sport



Dominique VIEJO

Numérique



Amandine HUMEAU



Marie MALHAIRE



**Emmanuel
BOUTILLIER**



Firmin BILLOT



Delphine BACHELÉ



Mathieu GALLAIS



Nathalie GAUGAIN



Jérôme CHOUTEAU

URBANISME

Projet « Les Champs de la Riche » : un futur quartier adapté aux enjeux du site

Une réunion publique d'information s'est tenue le 27 avril 2026 afin de présenter les grandes orientations du projet « Les Champs de la Riche ». Cette rencontre associait notamment la commune, l'aménageur Giboire, ainsi que les équipes mobilisées sur les études architecturales, urbaines et environnementales.

Initialement envisagé sur un périmètre plus large de 15,7 hectares, le projet a évolué à la suite des études pré-opérationnelles et environnementales. Celles-ci ont notamment mis en évidence la présence importante de zones humides sur le secteur. Afin d'en tenir compte, l'emprise du futur quartier a été recentrée sur environ 4 hectares, dans l'objectif de préserver au maximum les milieux naturels et les secteurs présentant les enjeux écologiques les plus forts.

Situé à l'interface entre espaces agricoles, zones naturelles, centre commercial et tissu urbain existant, le projet vise à créer un quartier à la fois intégré à son environnement et connecté à la ville. Il prévoit des cheminements piétons et cyclables, une desserte automobile apaisée, des continuités écologiques, des noues paysagères, des espaces de détente et des aménagements favorables à la biodiversité.

Le volet environnemental occupe une place centrale, avec une mesure de restauration et de compensation des zones humides prévue sur 2,38 hectares. Le projet intègre également une réflexion agricole, avec la possibilité d'accueillir une activité de maraîchage sur une parcelle d'environ 3,4 hectares, complétée par un verger extensif.

La programmation prévoit environ 112 logements, afin de proposer une diversité de formes d'habitat et de répondre à différents besoins résidentiels. Elle comprend 41 lots à bâtir, destinés à accueillir des maisons individuelles. Le projet intègre également 45 logements collectifs, dont au moins 25 logements sociaux, permettant de renforcer l'offre locative et de favoriser la mixité sociale.

Une résidence intergénérationnelle de 26 logements est également prévue, regroupant 17 logements destinés aux seniors, répartis entre 5 maisons individuelles et 12 appartements, ainsi que 9 logements destinés aux jeunes actifs. Une salle commune sera aménagée au cœur de la résidence afin de favoriser les échanges et les temps partagés entre les habitants.

À noter qu'un îlot reste à arbitrer selon deux options : soit un espace en lien avec l'activité agricole, soit 2 terrains à bâtir supplémentaires dans le prolongement des maisons de la résidence intergénérationnelle.

Les prochaines étapes portent sur les procédures réglementaires, avec le dépôt du permis d'aménager, de l'étude d'impact et du dossier de compensation des zones humides. Sous réserve de l'obtention des autorisations, les travaux d'aménagement pourraient débuter en 2027, avant les premières constructions prévues à partir de 2028 et l'arrivée des premiers habitants envisagée en 2029.





Cap pour 2040 : Angers Loire Métropole se réinvente

Territoire attractif et dynamique, Angers Loire Métropole regroupe 29 communes et près de 310 000 habitants. La Communauté urbaine, compétente notamment en matière d'environnement, de solidarité, d'aménagement du territoire et de déplacements, a engagé la révision générale n°2 de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLUi est un document de planification, à l'échelle des 29 communes d'Angers Loire Métropole, qui organise le développement urbain, planifie les projets d'aménagement et préserve les espaces naturels et agricoles.

Il vise à garantir la cohérence des différentes politiques publiques : urbanisme, habitat, mobilités, économie, environnement, équipements, etc. Le PLUi a ainsi des conséquences concrètes pour toutes les personnes qui vivent ou travaillent sur le territoire intercommunal.

Cette révision permettra de définir un nouveau projet de territoire, d'accompagner les projets intercommunaux et communaux et d'intégrer les politiques publiques menées par la collectivité. Le futur PLUi continuera de tenir lieu de Plan Local de l'Habitat (PLH) et de Plan de Mobilités (PDM).

Concrètement pour les citoyens, le PLUi :

- détermine les règles d'occupation des sols et de constructibilité, selon les zones urbaines, naturelles et agricoles ;
- fixe des actions à engager en matière d'habitat et de mobilités.

La concertation pour comprendre, imaginer, partager...

Des temps de concertation sont organisés aux étapes clés de la procédure de révision, avec différents formats : réunions publiques, balades thématiques, ateliers. Ils doivent permettre à chacun, de donner son avis, exprimer ses attentes et ses idées sur le PLUi.

Comment participer à la révision ?

- Par courrier, à l'attention du Président de la Communauté urbaine, Monsieur Christophe Béchu – Direction Aménagement et Développement des Territoires, service Etudes stratégiques et Planification urbaine – 83 rue du Mail – BP80011 – 49020 Angers Cedex 2.
- Via les registres papiers mis à disposition au siège d'Angers Loire Métropole et dans les mairies des 29 communes.
- Via le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5920/>
- Au cours des réunions publiques et ateliers qui seront organisés tout au long du projet.



Votre avis compte !

En 2026, une nouvelle étape de la révision s'engage avec la mise en œuvre concrète des grandes orientations stratégiques à travers les outils réglementaires du PLUi : règlement, zonage, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), Programme d'Orientations et d'Actions (POA). Dans ce contexte, la concertation se poursuit, avec de nombreux temps forts programmés.

PÉRISCOLAIRE

Augmentation mesurée des tarifs périscolaires

Lors de la séance du 21 mai dernier, le conseil municipal a validé une augmentation mesurée des tarifs périscolaires.

Cette augmentation (d'environ 3% selon les strates du quotient familial) concerne la restauration scolaire, les services périscolaires et extrascolaires pour les périodes de vacances scolaires. Cette nouvelle tarification prendra effet au 1er septembre prochain.

Cette hausse s'explique par l'augmentation de plusieurs composantes du prix de ces services : achat de denrées alimentaires, coût de l'énergie, rémunération des services et salaires en rapport avec la restauration.



Près de 400 enfants déjeunent régulièrement dans nos deux restaurants scolaires ; en 2025, 47 788 repas ont été cuisinés par l'équipe de restauration composée de Stéphanie, Martine et Ella. Les services périscolaires sont très fréquentés, de même que l'accueil de loisirs « Le Séquoia » qui fait le plein la plupart du temps.

Les tarifs appliqués aux familles (variables selon le montant du quotient familial de la CAF) ne sont qu'une partie des coûts réels ; la différence est à la charge de la collectivité pour des montants non négligeables.

Enfin, nos tarifs, comparés à ceux des communes mitoyennes, restent dans la moyenne selon les services proposés et les strates analysées.

Repas

Temps scolaire - ALSH vacances - Mercredis journée

(A l'unité)

	COMMUNE ET CONVENTION	HORS COMMUNE ET CONVENTION
< à 500	2,39 €	2,87 €
De 500 à 749	3,53 €	4,24 €
De 750 à 999	4,23 €	5,08 €
De 1000 à 1249	4,55 €	5,46 €
De 1250 à 1499	4,78 €	5,74 €
≥ à 1500	4,99 €	5,97 €
Présence sans repas (PAI)	2,13 €	2,55 €
Tarif Adulte	6,59 €	

Accueil périscolaire - Péricentre

Temps scolaire - ALSH vacances - Mercredis journée

(Au 1/4 d'heure)

	COMMUNE ET CONVENTION	HORS COMMUNE ET CONVENTION
< à 500	0,18 €	0,35 €
De 500 à 749	0,43 €	0,83 €
De 750 à 999	0,50 €	0,99 €
De 1000 à 1249	0,60 €	1,12 €
De 1250 à 1499	0,62 €	1,19 €
≥ à 1500	0,65 €	1,26 €
Retard après 18h30	8,39 €	

Alsh vacances - Mercredis journée

(A l'unité et sans repas)

	COMMUNE ET CONVENTION	HORS COMMUNE ET CONVENTION
< à 500	6,32 €	8,70 €
De 500 à 749	10,37 €	12,23 €
De 750 à 999	11,54 €	13,39 €
De 1000 à 1249	12,72 €	15,74 €
De 1250 à 1499	12,77 €	18,08 €
≥ à 1500	14,15 €	20,45 €

Alsh vacances - Mercredis demi-journée

(A l'unité et sans repas)

	COMMUNE ET CONVENTION	HORS COMMUNE ET CONVENTION
< à 500	3,15 €	4,36 €
De 500 à 749	5,20 €	5,52 €
De 750 à 999	5,77 €	6,71 €
De 1000 à 1249	6,37 €	7,88 €
De 1250 à 1499	6,40 €	9,05 €
≥ à 1500	7,09 €	10,24 €

ENVIRONNEMENT

Fête de l'environnement : un succès pour «Linières is bike» !



Habituellement rythmée par ses traditionnels stands de déambulation, notre fête de l'environnement s'est réinventée cette année en s'inscrivant dans le cadre du grand festival angevin « Nature is Bike ». Le dimanche 31 mai, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de notre édition locale, baptisée pour l'occasion « Linières is bike ». En mettant à l'honneur le vélo, cette action a permis de lier concrètement la préservation de notre cadre de vie à la promotion des mobilités douces et décarbonées au sein de notre commune et de l'agglomération.

Dès le début de la matinée, la plaine de Linériis à Saint-Jean-de-Linières a vibré au rythme des préparatifs. Les participants, rejoints par les habitants de Saint-Léger-des-Bois partis en groupe depuis le secteur de La Coudre, ont partagé un moment très convivial. Avant le grand départ, chacun a pu s'approprier les ateliers proposés : les vélos ont été joyeusement décorés et personnalisés, tandis que les sentiers de notre territoire étaient mis en valeur. Fête des mères oblige, une rose a également été offerte par la municipalité à toutes les mamans présentes.



Vers 11h00, le peloton coloré s'est élancé en direction des rives de la Maine. Cette belle balade collective nous a conduits sous un soleil radieux jusqu'au Lac de Maine, à la guinguette géante d'Angers Loire Métropole.

Sur place, l'ambiance était au rendez-vous pour récompenser les efforts de nos cyclistes : entre le village Gravel, les food-trucks et les concerts en plein air, cette édition restera un magnifique souvenir de partage, de nature et d'éco-mobilité.

RESSOURCES HUMAINES

Un départ et une arrivée parmi les agents municipaux

Les mouvements du personnel (mutations, arrivées...) ponctuent l'année et accompagnent la structuration des services nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public rendu par la collectivité.



Lucas MAZET

Lucas a quitté la collectivité en juin dernier. Il avait été recruté en août 2023 au sein du service bâtiments et plus particulièrement sur les missions d'électricité. Notre collectivité, les habitants, les écoles et les associations ont pu compter sur son investissement et son professionnalisme. Un grand merci Lucas, nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses projets.



Valérie TILLIER

Dotée d'une solide expérience en tant qu'électricienne, Valérie est arrivée début juin dernier pour renforcer l'équipe des services techniques, en remplacement de Lucas MAZET.

Elle officiera pour le service bâtiments. Nous lui souhaitons la bienvenue

Stéphanie Galano Communication



Vous êtes artisan, commerçant, professionnel libéral ? Vos clients vous cherchent en ligne... et ne vous trouvent pas. Je crée et gère votre présence digitale : site web, réseaux sociaux, Google My Business, rédaction de contenu. Une communication soignée, ce sont des clients en plus et du temps retrouvé. Vous faites votre métier, je m'occupe du reste.

Spécialiste des secteurs dentaire et juridique, j'accompagne aussi tous les professionnels locaux.

Contact :

St-Jean-de-Linières

06 65 75 45 57 / contact@stephaniegallano.fr

ENTREPRISES SIMPLIFIEZ LE QUOTIDIEN NUMÉRIQUE DE VOS SALARIÉS !

Point Info Mobiles : nous venons directement dans votre entreprise pour informer vos collaborateurs sur la simplification des démarches administratives.

TOUS CONCERNÉS

LE CONCEPT ? 20 min d'échange avec le dirigeant, les ressources humaines ou un temps d'information collectif de 30 min avec les salariés... Choisissez la formule !

= Une aide concrète présentée par une conseillère France Services pour les démarches. Un coup de pouce pour débloquer des dossiers (impôts, CAF, retraite...).

POURQUOI NOUS ACCUEILLIR ?
Vous renforcez votre démarche RSE. **GRATUIT. CONFIDENTIEL**

02 41 39 17 11
contact@csi-latelier.fr
5, rue de Savennières
49170 ST GEORGES SUR LOIRE

CCAS

Le Conseil d'administration du CCAS renouvelé

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), c'est quoi concrètement ?

Un service public de proximité communal obligatoire, au service de tous, qui permet :

- d'accompagner les personnes en difficultés,
- de soutenir nos aînés,
- d'apporter des aides ponctuelles,
- de créer du lien et de ne laisser personne de côté.

Autrement dit, le conseil d'administration du CCAS a pour mission de définir les orientations de la politique sociale communale et de conduire les actions en faveur des personnes et familles en situation de vulnérabilité.

Le conseil d'administration du CCAS de Saint-Léger-de-Linières a été officiellement installé mercredi 8 avril 2026, marquant le lancement d'un nouveau mandat au service de la solidarité et de l'action sociale de proximité.



Membre de droit :

Franck POQUIN, maire et président du CCAS

Les membres élus sont :

Marielle BARRÉ, Emmanuel BOUTILLIER, Laurence DUPUIS, Amandine HUMEAU, Marie MALHAIRE, Lydie NORMAND, Pascale PATEAU, Fabien VIOLET.

Les membres nommés sont :

Sandrine BAUDOUIN, Françoise BEAUMONT, Laurence BESSONNEAU, Benoit BOURGUILLEAU, Marie-Annick GASCOIN, Isabelle LE GALL, Marie-Noëlle ROCHEREAU, Françoise TROUSSIER.

Ce premier conseil a été l'occasion de faire connaissance, de commencer à échanger sur les projets et actions du mandat, notamment la révision du règlement des aides facultatives ; l'analyse des besoins sociaux à venir ; la réorganisation des distributions alimentaires avec l'arrivée de nouveaux bénévoles ; la révision des critères **d'attribution des logements sociaux à l'occasion de la livraison de plusieurs lotissements...**

Le travail se poursuit et les administrateurs sont pleinement investis.

En mai, certains d'entre eux ont pu découvrir et visiter le logement d'urgence mis à disposition par la collectivité et géré par l'association Accueil en Linières. Ce logement est situé au sein de l'ancien presbytère de Saint-Léger-des-Bois.

LOGEMENTS SOCIAUX

Vous avez fait une demande de logement social ?

Avez-vous pensé à vous faire connaître en mairie ?

Sachez que toute information complémentaire peut être utile à l'examen de votre dossier lors des attributions par le bailleur et bien évidemment dans le respect des critères en vigueur.

SENIORS

Repas des aînés, inscription à venir en septembre

Le conseil municipal et le conseil d'administration du CCAS préparent déjà le traditionnel repas des aînés.

Cette journée festive rassemblera les personnes de plus de 70 ans de la commune et se tiendra le **samedi 21 novembre 2026, de 12h30 à 18h à l'espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières.**

Nous vous invitons à réserver cette date dès maintenant.

Attention ! Changement des modalités d'inscription : l'invitation sera jointe dans le prochain magazine municipal de septembre. Des invitations seront également disponibles en mairie le moment venu.

JEUNESSE



Le succès des chantiers jeunes

Le chantier jeunes est un dispositif pédagogique, éducatif et culturel qui permet aux jeunes de 14 à 17 ans d'intégrer la vie citoyenne, d'avoir une expérience du monde du travail et d'en découvrir les réalités.

En contrepartie, chaque jeune reçoit une bourse fixée à 25€ par jour pour financer ses projets (séjours, sports, sorties culturelles...), des formations (BAFA, permis, etc...) ou des équipements pour leur scolarité.



Chaque chantier jeunes est initié par la municipalité puis encadré par le Centre Social Intercommunal l'Atelier.

Aux dernières vacances d'avril, 13 Légérois se sont lancés dans un dur labeur : le désherbage.

En effet, cette tâche souvent associée au printemps n'est pas toujours aisée au vu de la posture à adopter et de la répétition du geste. Malgré

tout, l'entente entre les jeunes a été bonne et le travail a été réalisé dans le temps imparti. Les cimetières et quelques allées des deux communes déléguées ont été rendus propres. Le monument aux morts de Saint-Léger-des-Bois a également bénéficié d'un petit rafraîchissement.

Bravo et merci à Alexis B., Alexis F., Angèle, Candice, Chloé, Fantin, Lola, Maé, Quentin, Roman, Sohan, Tom et Zélie.

Les chantiers jeunes, toujours attractifs, sont plébiscités par les jeunes qui s'inscrivent massivement et rapidement. Le prochain chantier se déroule du 29 juin au 2 juillet.



C.L.A.P.



Culture Linières Animation Programmation

La saison 2025-2026 de CLAP s'est achevée le 25 avril dernier dans la bonne humeur avec une comédie.

La nouvelle saison se met en place. Nous retrouverons de la musique, de l'humour, du théâtre et du music-hall. Le programme complet sera communiqué via les canaux habituels. Durant la saison 2025-2026, certains spectacles ont eu des difficultés à trouver leur public, tandis que d'autres ont « fait le plein ». Cette programmation est faite pour vous, nous la voulons variée et nous vous attendons chaque mois pour un moment de détente. Les tarifs pour la saison prochaine ne varient pas : 12€ en tarif normal, 8€ en tarif réduit et une carte d'adhésion annuelle de 8€ permet de bénéficier du tarif réduit.

En attendant de se retrouver le 26 septembre, vous êtes conviés **le vendredi 28 août** pour la traditionnelle guinguette de fin d'été « **Tranz'art** » organisée conjointement par CLAP et le comité des fêtes, avec le soutien de la municipalité.

Cette soirée aura lieu à partir de 19h30 au Clos du Presbytère de Saint-Jean-de-Linières. Elle sera animée par le groupe Suzzann boy's.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !

Contact :

www.clapstjean.com

02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58

L'ouverture de la saison aura lieu le **samedi 26 septembre** à l'espace Galilée avec le spectacle musical :
« **La revanche des Doudous** ».



BIBLIOTHEQUE

Association ABCD



La bibliothèque municipale de Saint-Léger-de-Linières a débuté l'année 2026 par son assemblée générale annuelle au cours de laquelle ont été élues deux nouvelles co-présidentes : Anne Leblay et Charlotte Sapolin.

Leur engagement s'inscrit dans la continuité des actions menées, tout en apportant un nouvel élan aux projets de l'association. Elles remercient chaleureusement les co-présidentes précédentes, Anita Legrais et Marie-Hélène Morel-Chevillet, sans lesquelles le dynamisme actuel de l'association ne serait pas.

En avril, de nouveaux ouvrages sont venus enrichir les rayons, offrant aux lecteurs un choix renouvelé pour petits et grands.

Le 20 juin dernier, l'animation « St Léger Plage » a rencontré un vif succès, confirmant l'engouement des habitants pour ce rendez-vous annuel convivial et estival.

Adhésion de 12€

Valable pour un an et pour toute la famille + accès aux fonds du réseau Latulu des 6 bibliothèques + médiathèque du Bibliopôle (livres numériques, documentaires, films, presse quotidienne, formations en ligne).

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles si vous avez des questions.

Contact :

abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr - 09 70 21 03 80

HORAIRES D'ÉTÉ

du 6 juillet au 31 août :

Mercredis et vendredis de 16h à 18h.

Fermeture estivale du 10 au 23 août inclus.





ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU

Après un début de saison très encourageant, le musée du Petit Anjou poursuit ses animations et reconduit ses visites estivales. Le site sera ouvert : les 8, 11 et 15 juillet de 14h à 18h et du 18 juillet au 30 août de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Trois grands événements vont animer le site cet été :

- **Dimanche 9 août : « déjeuner sur l'herbe ».** Le musée propose aux visiteurs de venir pique-niquer à la gare avec les bénévoles. Toute la journée, des peintres seront installés dans la gare. Vous pourrez admirer leur travail, peut-être poser pour un croquis si le peintre est d'accord.

- **Samedi 22 août : soirée guinguette au Petit Anjou.** À partir de 19h, les convives sont invités à partager un apéritif sur le quai, au son d'un concert de musique Jazz Manouche, tout en déambulant dans la gare. Moules/frites servies à 20h, repas enfant prévu. Second concert avec l'orchestre Sunday of Swing. La circulation du train aux lanternes clôturera la soirée. Inscription sur Hello Asso.

- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine.** Exposition de vélos très anciens et de vélos du début du Tour de France.

Infos : www.petit-anjou.fr



LES JOUEUSES DU LMB À L'HONNEUR



Le vendredi 24 avril 2026 restera une date historique pour le Lamboisières-Martin Basket. À l'Accor Arena, les séniors filles du LMB ont remporté le Trophée Coupe de France féminin face à Saint-Delphin, sur le score de 78 à 65. Plus qu'un titre, cette victoire a offert à tout un territoire un moment d'émotion, de fierté et de partage.

Portées par leur talent, leur courage et leur formidable esprit d'équipe, les joueuses ont marqué durablement l'histoire du club et de nos communes. Elles ont su rassembler autour d'elles les familles, les bénévoles, les jeunes, les supporters et les habitants, donnant à cette aventure une dimension profondément humaine et populaire.

Cette réussite est aussi celle d'un club tout entier : dirigeants, encadrants, bénévoles et familles, dont l'engagement quotidien rend possibles ces grands moments. Saint-Léger-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie et Saint-Martin-du-Fouilloux partagent aujourd'hui la même fierté : celle de voir les championnes du LMB faire rayonner leur club et leur territoire.

Bravo et merci à elles pour cette émotion que nous n'oublierons pas.



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES



L'association du comité des fêtes et les membres de « La Liniéroise » remercient très sincèrement tous les acteurs de la réussite du weekend de la St Jean du 27/28 juin. Ils se reconnaîtront, ces bénévoles de toujours ou parfois d'un seul jour : vous êtes les pierres assemblées par le ciment de la convivialité et le plaisir de partager ensemble !



Nous tenons également à remercier les habitants de Saint-Léger-de-Linières et des localités environnantes pour leur présence autour du « bar / kiosque » et des food-trucks. Le dernier vendredi d'août, retrouvez les membres du comité des fêtes pour la soirée Tranz'Art, organisée en collaboration avec l'association CLAP et avec le soutien de la municipalité.

Cette soirée sera, comme toujours, animée par un groupe de musiciens, autour d'un public que nous espérons nombreux.

Il vous sera possible de vous restaurer (frites/saucisses) et de vous désaltérer au bar éphémère. N'oubliez pas cette soirée qui marque la fin des grandes vacances : nous vous attendons nombreux le vendredi 28 août à 19h30 sur la pelouse du presbytère !

Contact : CDF.linierois@gmail.com - 06 29 13 09 46
www.facebook.com/profile.php?id=100067749592629

EMMAÜS «GRAINE D'EMMAÜS», UN NOUVEAU TUNNEL DE CULTURE ET UNE POCHE D'EAU POSÉS



Tunnel de culture : récupération d'un tunnel maraîcher à Carquefou et remontage sur le site d'Emmaüs. Ce 4ème tunnel constitue le dernier « bâtiment » destiné à la production, tel que prévu au projet initial. Celui-ci permettra de faire la jonction hiver- printemps et de faciliter les rotations de culture.



Poche d'eau souple : d'une capacité de 400m3, elle permettra de récupérer les eaux de pluies dans la mare existante en période hivernale et de les réutiliser en période de pénurie, l'été.

Production 2025 : 10,4 tonnes de légumes

1.1 tonne pour les Restos du Cœur en dons conventionnés

1 tonne pour les Restos du Cœur en dons

Appel aux bénévoles :

Une équipe de bénévoles est présente. Si vous souhaitez la rejoindre, envoyez un mail à : benevolat.emmaus.angers@gmail.com en indiquant vos coordonnées et vos disponibilités.



CLUB DE L'AMITIÉ

L'agenda du club

Pour les adhérents :

- 16/07/2026, pâté aux prunes à l'espace Carré d'As,
- 25/08/2026, pique-nique du Loire Béconnais au Lion-d'Angers.

Pour les adhérents et les non-adhérents :

- 10/09/2026, concours de Belote sans annonces à l'espace Galilée, 13h30

Les activités du club

- Animations variées, jeux de société (belote, tarot, triomino, uno, rami...), randonnée de 7/8km, puis retrouvailles pour tous à 17h autour d'un goûter.
- En projet : randonnée de 4/6km le jeudi matin de 9h à 11h. Minimum de 5 personnes attendues : les personnes intéressées peuvent nous contacter.

Les habitants de St-Jean-de-Linières, âgés de 50 ans et plus, peuvent adhérer au club. Sur demande, le planning des activités leur sera fourni.

Renseignements et inscriptions :

Luc MORICE, président :

06 44 16 80 31

Hervé GRANNEC, trésorier :

06 50 34 28 55

Michel GAULTIER, secrétaire :

06 88 06 57 19

rene-michel.gaultier@orange.fr

CLUB PHOTO 24X36



Actualités

Nous avançons dans l'organisation de notre concours prévu en octobre, avec les thèmes suivants :

- Couleur : « Street graphic art »,
- Noir & Blanc : « D comme... ».

Il s'agira de notre 42ème exposition. Comme chaque année, les élèves de CM2 de l'école des Grands Chênes seront associés à ce concours.

Nous vous attendons nombreux les 10 et 11 octobre, salle Calebasse, pour admirer le travail de chacun.

La vie du club :

- Expos en place à la bibliothèque et au cabinet médical de St-Léger-des-Bois
- Bonne participation du club au concours de St-Sylvain-d'Anjou avec une distinction de nos photos.
- Les thèmes « critiques » : la danse, les animaux en mouvement.
- Les ateliers techniques : les bases du traitement informatique des photos, la « composition » d'une photo.

Si la photo vous intéresse, si vous voulez vous perfectionner, ou prendre des photos originales, rejoignez le club à tout moment !

Contact : clubphoto24x36@gmail.com
<https://club-24x36.s2.yapla.com/>



THÉÂTRE EST MON VILLAGE



L'association « Théâtre est mon village » est fière de sa troupe « La Coudre aux Yeux » qui, encore une fois, a su étonner lors de ses représentations des 13 et 14 juin à St-Jean-de-Linières, au sein d'une salle Galilée conquise !

Venez applaudir les troupes des enfants qui se produiront le samedi 4 juillet à 20h et le dimanche 5 juillet à 15h à salle Calebasse.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour l'inscription de vos enfants aux cours du mercredi après-midi assurés par Isabelle Acensio-Becker pour la rentrée 2026.

Contact : theatreestmonvillage49@gmail.com
 L'association est présente sur Facebook et Instagram.



CIE LES IMPROSTEURS

La Compagnie Les Improsteurs vous souhaite un bel été, après l'achèvement d'une belle saison théâtrale : représentations réussies, salles combles, conquises et enthousiastes !

Les Improsteurs ont de nouveau joué à guichet fermé : avec leur pièce « Raymond » à St-Jean-de-Linières, Bécon-les-Grands ; puis avec « Sens dessus dessous » pour CLAP lors de la Saint Sylvestre. Leur saison s'est clôturée avec succès par de nouvelles représentations de « Raymond » à Château Gontier, puis salle Chanzy à Angers, au profit de l'ADAPEI 53 et des Restos du Cœur.

En mai dernier, **Les Improvistes** ont, eux aussi, tenu la cadence avec leur pièce hilarante et rondement menée « famille décomposée ».

Les enfants ont terminé l'année avec quatre belles représentations jouées sur trois jours. Des rires, de l'émotion et de beaux souvenirs pour les familles et les amis présents !



Merci à notre professeure et metteuse en scène Isabelle Acensio-Becker pour son talent d'écriture et son imagination bouillonnante. Bonnes vacances !

Contact : lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs
 Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02



APE SAINT-LÉGER-DES-BOIS



Une année riche en événements !

Une nouvelle année scolaire s'achève avec encore de bons moments passés en votre compagnie.

C'est un réel plaisir de vous rencontrer lors de nos événements, et ce dès le mois de septembre avec notre « apéro de rentrée ».

Nous adorons trouver de nouvelles idées pour divertir petits et grands, à l'image de notre soirée cinéma cet hiver.

Nos moments forts de l'année (boum d'Halloween, soirée de Noël, carnaval, fête de l'école) sont placés sous le signe de la convivialité. Nos ventes rencontrent également du succès et nous sommes heureux de voir combien vous avez apprécié la vente d'objets personnalisés par les dessins de vos enfants : merci pour vos nombreuses commandes qui permettent de réunir des fonds pour soutenir les sorties scolaires de nos enfants, participant ainsi à leur enrichissement culturel.

Cette année, nous avons d'ailleurs pu augmenter le budget « sorties » de cent euros supplémentaires par classe, permettant aux élèves de CM de partir trois jours à Paris.

Nous vous souhaitons de très belles vacances d'été et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Bel été !

Contact :

ape49170@hotmail.fr

<https://www.facebook.com/APESLDB>

<https://www.instagram.com/ape.les.grands.chenes/>

CLUB NATURE JUNIOR

L'arrivée des vacances estivales voit s'achever la saison 2025/2026 qui fut riche en activités et sorties diverses ayant fait le bonheur de tous. Début juillet nous procéderons à la récolte des pommes de terre mises en place par les enfants en février et nous les dégusterons ensemble lors du pique-nique, moment convivial qui clôturera agréablement la saison.

Nous procédons d'ores et déjà aux nouvelles inscriptions pour la rentrée 2026/2027. La priorité est donnée à ceux qui souhaitent se réinscrire pour une 2ème année consécutive (à nous préciser rapidement).

Pour rappel : le Club Nature Junior est ouvert tout au long de l'année les 2 premiers jours de chaque 1ère semaine des petites vacances scolaires. Il s'adresse aux enfants âgés de 9 à 11 ans. Nombre de places limité à 20.

Bel été à tous !

Référents et animateurs :

Jean-Bernard : lefieuvre.jean-bernard@orange.fr

06 73 35 11 15

Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr

06 22 97 50 22

Simiane : dbnt@wanadoo.fr

06 12 02 52 06

Gérard, Guy, Madeleine, Bernard, Sophie, Florence



ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE

Site des Ferrières

La serre du site des Ferrières est désormais opérationnelle et accueille ses premières cultures ; sous cette serre, quatre parcelles de 7,5m2 sont encore disponibles.

Par ailleurs, sont aussi à louer trois parcelles de 150m2 et deux de 100m2.

Site de Léger

Sur le site de Léger, l'ensemble des parcelles est attribué. Quant au poulailler, sept familles ont accepté de s'en occuper.

L'AJC vous souhaite un bel été !

Contact : ajc49170@gmail.com



LAL (LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)



La saison 2025/2026 de l'association L.A.L. s'est achevée avec un nombre croissant de participants à nos activités : nous remercions chacune et chacun de nos adhérents.

Nous vous souhaitons un bel été de détente et de loisirs variés. Profitez bien de vous et de votre famille.

A la rentrée de septembre 2026, l'association L.A.L. sera toujours présente pour vous accueillir parmi ses 10 activités :

Atelier couture-broderie-tricot / Cyclotourisme / Danse en ligne / Gym douce / Gym Active d'Entretien / Gym Pilates / Sophrologie / Volley-Ball loisir / Yoga / Zumba adultes

Les modalités d'inscription, ainsi que le détail des créneaux pour chaque section, seront consultables sur notre site internet <https://lal-saintjean.wixsite.com/asso>

Emmanuel MARION, président

Delphine MARION, vice-présidente

Contact :

lal.saintjean@gmail.com

Emmanuel MARION, président

Delphine MARION, vice-présidente

PÉTANQUE ST JEAN - ST MARTIN



Le nombre de licenciés du club était de 77 en 2025. A ce jour, nous sommes 89 licenciés et 20 adhérents « détente ».

Les résultats sportifs sont au rendez-vous avec 2 équipes en championnat de France et une en Coupe de France qui s'est qualifiée pour la 2ème année consécutive. Le 4 septembre prochain, la salle multi-activités (à l'ancien stade de foot) de Saint-Jean-de-Linières accueillera en 6 parties toute la journée, le Challenge J-Luc PHILIPPE avec une capacité d'accueil de 86 équipes en vétéran. Le 26 septembre, même lieu, nous organisons un concours senior l'après-midi. Nos entraînements ont lieu à la salle multi-activités, ce qui permet de nous entraîner par tous les temps ! Nous nous retrouvons les lundis et jeudis à partir de 14h et les mercredis et vendredis à partir de 20h.

Pour plus d'infos, contact :

DEBROISE Vinciane : 06 50 05 56 49

DECHEREUX Jean-Claude : 06 76 95 12 50

LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET



Une finale historique, un immense bravo aux filles du LMB !

Dans une Arena bercée par plus de 1 500 supporters, portée par les chants et une ambiance exceptionnelle, ce vendredi 24 avril 2026, les Seniors Féminines ont remporté la finale du Trophée de Coupe de France face à Sainte Delphin (Bordeaux) à Paris Bercy.

Une aventure magnifique pour les filles de Thomas Belaud, mais aussi pour tout un club : amis, familles, bénévoles et supporters.

Cette belle réussite nous rappelle combien le sport peut offrir des émotions fortes et faire vibrer tout un territoire.

Au-delà de la victoire, ce sont surtout les valeurs d'engagement, de solidarité et d'esprit collectif qui font la fierté du LMB et qui inspirent nos jeunes basketteurs et basketteuses.

Et le basket à LMB, c'est pour toute la famille !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir : le mini basket, le basket 5x5 en compétition ou en loisir, le basketonic, le basket santé et bien d'autres activités. Nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Retrouvez également toute l'actualité du club sur Instagram et Facebook LMB.

Contact :

M-H Sureau : lmb49.secretariat@gmail.com - 06 44 02 42 27



FOOTBALL CLUB



DE ST-LEGER-DE-LINIERES, ST-LAMBERT-LA-POTHERIE
ET ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX

L'école de football labellisée

Le FC.LJLM a officiellement reçu le label Espoir Jeunes lors d'une cérémonie organisée le 29 avril sur le stade de St-Léger. Ce label, décerné sur la base de critères précis, vise à encourager et récompenser les clubs amateurs pour la qualité de leur organisation, leur projet éducatif et sportif, ainsi que pour les conditions d'accueil proposées aux jeunes footballeurs et footballeuses. Cette distinction témoigne également de la vitalité de notre école de foot et de l'engagement des éducateurs, des dirigeants et des bénévoles à former des citoyens de demain.



Le FC.LJLM remercie sincèrement le district du Maine-et-Loire pour son accompagnement continu et les municipalités qui nous mettent à disposition les infrastructures nécessaires à notre développement.

Pour la saison prochaine, le club recrute dans toutes les catégories.

Vous pouvez nous contacter au 07.87.37.82.18 ou par mail : fcljlm49@gmail.com



SAINT- MARTIN BADMINTON

Saison 2026-2027

Saint-Martin Badminton ouvre tous ses créneaux aux habitants de Saint-Léger-de-Linières dans le cadre du partenariat associatif entre les communes et la présence de la Salle Intercommunale et Sportive (SIS) à Saint-Martin-du-Fouilloux.

Créneaux d'entraînements :

• Jeunes – école de badminton dès 6 ans

Lundi 18h30/20h : perfectionnement

Mercredi 14h30/16h : minibad/Pou/Ben1 avec Quentin

Mercredi 16h/17h30 : Ben2/Min/Cad1 avec Quentin

Jeudi 17h30/20h : liste espoirs GE avec Quentin

• Loisirs adultes – initiation et animation

Lundi 18h30/20h

Mercredi 19h/21h30 avec Damien

• Compétitions adultes – entraînement et jeux libres

Lundi 20h/22h30 : adultes compétiteurs

Jeudi 20h/22h : adultes compétiteurs

Contact :

contact.smb49@gmail.com / 06 77 09 70 05 / www.smb49.org
Alexandre DIOT, président
Vincent DANIEL, trésorier
Guillaume ROUSSEAU, secrétaire

INFOS PRATIQUES

Opération Tranquillité Vacances

Cambriolages : la saison estivale est malheureusement propice à ce type de méfaits en raison des nombreux départs en vacances.

Signalez toute personne ou tout fait suspect à la Gendarmerie, à la police municipale, et sur l'application IntraMuros.

Restons attentifs pour nous et nos voisins, soyons solidaires les uns des autres.

Nous pouvons également compter sur le dispositif «Participation citoyenne», ainsi que sur la vidéoprotection déployée sur l'ensemble de la commune.



Vous partez bientôt en vacances ? Il est toujours utile de rappeler les bons réflexes...

Informez de votre absence la brigade de Gendarmerie de Beaucouzé via le dispositif « Opération Tranquillité Vacances ». Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile. Lien vers la démarche : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

• Entraidez-vous entre voisins (votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé, et votre courrier relevé régulièrement).

- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.
- Protégez les accès, équipez vos portes d'un système de fermeture fiable.
- Fermez votre porte à clés même lorsque vous êtes chez vous, et évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Numéros utiles : le 17 pour joindre la Gendarmerie, le 02 41 39 55 36 pour tenir informés les services de la Mairie.

TRAVAUX DE JARDINAGE OU DE BRICOLAGE

• Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30,
- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h,
- le dimanche : 10h – 12h,
- les jours fériés : 10h – 12h

• Troubles anormaux de voisinage : nuisances sonores, visuelles, olfactives... créées par des comportements anormaux

Vous êtes incommodé(e) par des nuisances de voisinage au sein de votre immeuble ou à proximité de votre maison ? Ces nuisances peuvent émaner d'une personne, d'un animal ou d'une installation. Elles peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles constituent un trouble anormal se manifestant de jour ou de nuit.

Démarches possibles :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N356

S'informer des actualités communales, c'est facile !

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

- **L'application « IntraMuros »** qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

- **Le site Internet de la commune :**

saint-leger-de-linieres.fr

- **Les réseaux sociaux :**





Toute personne âgée et/ou fragile peut s'inscrire sur le « registre des personnes vulnérables » directement à l'accueil de sa mairie. Un formulaire lui sera remis. Il s'agit pour le CCAS de la commune de veiller sur les habitants fragilisés par l'âge, la santé, et de prendre de leurs nouvelles, notamment en cas d'urgence (canicule, tempête, ...).



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Recensement « citoyen » obligatoire dès 16 ans

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Votre recensement citoyen est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Cette démarche est à réaliser dès vos 16 ans auprès de la mairie de votre domicile, muni(e) :

- d'une pièce d'identité valide,
- d'un justificatif de domicile,
- et du livret de famille à jour.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui permettra au jeune :

- d'être convoqué pour effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales et pouvoir voter dès ses 18 ans,
- de pouvoir s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

Déjections canines



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. **En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.**

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Merci de votre vigilance afin que les balades restent un plaisir !

INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.

La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.

Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants : - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
	Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins. Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).
	Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune. Profitez-en ! Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)
	Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !
	Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître. Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 135 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !
	Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains. Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce. Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables... Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours. La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.
	Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.
	Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants... Pour le contacter : - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA



JUILLET - SEPTEMBRE 2026

JUILLET

- 2 **Municipalité**, conseil municipal, salle du conseil, 20h30
- 4 **Municipalité**, forum des assos, complexe Linériis, 9h30/12h
- 4-5 **Théâtre est mon village**, représentations des enfants, salle Calebasse

AOÛT

- 9 **Les Amis du Petit Anjou**, pique-nique en présence de peintres, musée ferroviaire route de Bouchemaine
- 22 **Les Amis du Petit Anjou**, soirée guinguette, musée ferroviaire route de Bouchemaine, 19h
- 28 **CLAP et comité des fêtes**, concert de plein air Tranz'Art, clos du presbytère de St-Jean, 19h30

SEPTEMBRE

- 4 **Club de pétanque St-Jean/St-Martin**, challenge J-L Philippe, halle multi-activités, route de Savennières
- 10 **Club de l'amitié**, concours de belote sans annonces, espace Galilée, 13h30
- 19-20 **Les Amis du Petit Anjou**, journées Européennes du Patrimoine, route de Bouchemaine
- 26 **Club de pétanque St-Jean/St-Martin**, concours séniors, halle multi-activités, route de Savennières
- 26 **CLAP**, spectacle musical « La revanche des doudous », espace Galilée

OCTOBRE

- 10-11 **Club photo 24x36**, 42^{ème} exposition et concours, salle Calebasse

NOVEMBRE

- 11 **Municipalité**, cérémonie commémorative, monument aux morts, allée de la Châtellenie
- 21 **Municipalité**, repas des aînés, espace Galilée